Sous-commission paritaire des taxis

Convention collective de travail du 16 mai 2019 concernant le paiement en espèces d'avances sur salaire.

CHAPITRE I. - Champ d'application

Article 1. La présente convention collective de travail s'applique aux employeurs et aux travailleurs ressortissant à la Sous-commission paritaire pour les entreprises de taxis.

Par travailleurs, on entend les chauffeurs, tant masculins que féminins.

CHAPITRE II. - Cadre juridique

Article 2

La présente convention collective de travail est conclue en application de l'article 2 de la loi du 23 août 2015, modifiant la loi du 12 avril 1965 concernant la protection de la rémunération des travailleurs en ce qui concerne le paiement de la rémunération.

Article 3

La présente convention collective de travail ne porte nul préjudice à la législation relative au règlement collectif de dettes.

<u>CHAPITRE III. - Paiement en espèces d'avances sur salaire</u>

Article 4

Les travailleurs visés à l'article 1er ont la possibilité de demander des avances sur salaire en liquide à leur employeur. Toutefois, ce montant sera limité à un maximum de 20 % de la recette du travailleur et plafonné à 250 € maximum par mois.

Il appartient à chaque employeur d'évaluer le caractère exceptionnel. De même, le montant autorisé sera évalué par l'employeur sur base individuelle.

Article 5

Le paiement de ces avances sur salaire doit s'effectuer par le biais du document de paiement uniforme joint en annexe à la présente cct. Ce document est rédigé en double exemplaire dont un exemplaire est remis au travailleur.

CHAPITRE IV. - Durée de validité

Article 6

La présente convention collective de travail entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Elle cesse de produire ses effets le 31 décembre 2019.

> Neerlegging-Dépôt: Regist.-Enregistr.: : N°: 151878/CO/140.

Uitzonderlijk voorschot i

	Datum:	
E	Betaald aan:	
F	Als voorschot op het loon van de maand	l:
	Bedrag in cijfers:	Na (v
	Bedrag voluit:	На

Uitbetaald door (naam en handtekening):

DONNEES EMPLOYEUR

Avance exceptionnelle en

Date:		
Payée à:		···
A titre d'ava	ance sur le salaire du mo	ois de:
Montant en	chiffres:	(c
Montant en	toutes lettres:	Si

Payée par (nom et signature):